

Procès-verbal du 2ème conseil d'école
ECOLE ELEMENTAIRE CHILLEURS AUX BOIS
Conseil d'école du vendredi 1^{er} mars 2019

Début du conseil : 18h10 Fin du conseil : 19h45

Personnes présentes :

Mme MESTRE, Directrice de l'Ecole	<u>Enseignants</u> :	<u>Parents d'Elèves</u> :	Absents excusés :
Mme DENIAU, Adjointe aux Affaires Sociales et Scolaires	Mme MENAGER	Mme BRUIN	Mme DENIS Wilhlem, psychologue scolaire
M TARRON, Adjoint travaux	Mme CHAMPAGNE	Mme DUBUS	Mme PIGEON, Maître E
Mme GOUBERT DDEN	Mme COMBES	Mme FENNOUM	Mme LEGAGNEUX
	M. MENAGER	M. PIEDOUX	
	Mme CAPELLE	M. TOURNON	

1) Effectifs et enseignants.

Mme MESTRE présente le nombre d'élèves présents actuellement en mars 2019, ainsi que les enseignants et la répartition par classe. (Un élève en plus en CE1 et CM2 et un élève en moins en CE2 donc un élève en plus depuis la rentrée.)

	Effectifs 2018/2019	Classes	Effectifs	Enseignants
CP	32	CP	24	Mme Ménager
CE1	29	CP / CE1	8 /14=22	Mme Champagne
CE2	25	CE1/CM2	15/6=21	Mme Mestre Mme Legagneux
CM1	26	CE2	25	M. Ménager
CM2	29	CM1	26	Mme Combes
		CM2	23	Mme Capelle
Total	141		141	

Prévision d'effectifs pour la rentrée septembre 2019 : CP : 28 – CE1 : 32 – CE2 : 30 – CM1 : 23 – CM2 : 27
total : 140 élèves

2) Projets, activités et sorties

Les élèves de CP, CP/CE1 ont assisté au concert JMF « Même pas peur du loup ». Chaque classe assistera à un 2^{ème} concert JMF (28 mars CP – CP/CE1 Mme Gascar, 21 mai CE2, CM1, CE1/CM2, CM2 « histoire du vieux Black Jack »)

Piscine : CM2 les lundis du 10 décembre au 18 mars soit 10 séances. (9h30 – 10h10)

CM1 les jeudis du 20 décembre au 4 avril soit 10 séances. (10h50 – 11h30)

Les classes de CE2 et CE1/CM2 ont fait hand en période 3 avec M Ravier, les autres classes commencent leur cycle hand cette période.

Les classes de CE2 et CE1/CM2 débutent un cycle foot et les CP et CP/CE1 auront foot en période 5.

Les intervenants seront M Hugo ABRAHAM, M Cédric NEROT ou M Florian VINCENT le conseiller technique du district.

Tous les élèves sont ravis des séances de jeux de société qui ont lieu une fois par période par classe avec Mme POIVET.

MARPA avec les élèves de cycle 2 au mois de décembre (chorale + gouter)

La classe de CE2 ira visiter l'entreprise Jourdain mardi 5 mars. Les classes de CM1 et CM2 se rendront à l'entreprise Amazon le même jour.

Les élèves iront voir un spectacle sur la thématique du conte et des droits fondamentaux de l'enfant, le lundi 25 mars : La Brique de Cristal. (salle Jeanne d'Arc / 14h à 15h30)

La classe de découverte des CM1 et les CM2 à Abondance du dimanche 12 mai au 19 mai se prépare.

L'équipe enseignante poursuit son travail sur l'art mais les enseignantes de cycle 3 ne finaliseront pas leur projet d'embellir l'école cette année.

Chorale cycle 3 : comédie musicale qui sera peut-être présentée aux parents.

La fête de l'école aura lieu le mardi 25 juin après l'école (exposition, remise de dictionnaires, tombola, apéritif dans la cour de l'école.)

Les représentants des parents avaient lancé l'idée d'une journée sportive en fin d'année sur un vendredi dont l'objectif serait de participer au financement du voyage scolaire et de faire découvrir les différentes associations.

Mme NEROT la présidente générale du COC de la commune a pris contact avec les différents clubs qui sont d'accord sur le principe. Les clubs mettraient à disposition un représentant de leur sport. Il reste à définir le jour et l'organisation possible. (Danse, foot, basket, volley, tennis)

Demande à la mairie du gymnase pour une de ces dates (journée).

Dates possibles : vendredi 14 juin, vendredi 21 juin.

Organisation à voir avec l'association (nombre d'intervenants...)

3) Climat scolaire

Certains élèves ont un comportement perturbateur et inadapté (désobéissances, grossièretés, menaces, coups, bagarres, actions violentes) le plus souvent en récréation mais pas uniquement.

La violence à l'école interpelle beaucoup les enseignants qui cherchent par différentes actions à mettre en place un climat serein pour tous les élèves.

Les enseignants interviennent quotidiennement dans leur classe pour redonner les règles, pour prévenir des conséquences possibles des actes, pour discuter après des événements.

Les élèves peuvent être amenés à se rendre dans le bureau de la directrice suite à leur comportement.

L'équipe enseignante reçoit aussi les parents pour envisager les actions à mener afin d'améliorer le comportement de leur enfant.

Des équipes éducatives avec la psychologue de l'éducation nationale, les parents, l'enseignant, la directrice et toute autre personne travaillant avec l'enfant sont organisées pour envisager des solutions.

Nous rappelons que nous avons besoin de la coopération de chaque famille pour que le comportement des élèves s'améliore. L'école travaille en partenariat avec les parents.

Cette année nous avons été particulièrement vigilants aux comportements des élèves dans les toilettes et avons mis en place un système d'autorisation avec des pinces à linge pour réguler le nombre d'enfants dans les lieux en même temps et éviter ainsi les jeux ou les dérives.

Les élèves n'ont pas le droit de circuler dans les couloirs pendant le temps de récréation.

Les sanctions pour non-respect des règles sont graduelles en fonction des comportements. Elles pourraient être rediscutées en classe puis affichées.

Afin de travailler avec les élèves sur les droits et les devoirs, nous avons fait intervenir le BPDJ la brigade de prévention de la délinquance juvénile en CM1, CM2 sur le thème de la violence.

Tous les élèves aborderont le droit de l'enfant à l'éducation à partir du spectacle proposé par la troupe « Le Quai de la fabrique » (lundi 25 mars à 14h00)

D'autres pistes sont réfléchies pour rendre le temps de récréation plus calme pour tous.

La cour a déjà été aménagée en différentes zones de jeux : foot, basket, bac à sable, jeux au sol. D'autres zones pourraient être envisagées pour que les élèves s'occupent différemment.

Il n'est pas possible de faire des récréations décalées parce que les salles de classe donnent sur la cour.

4) Travaux à prévoir

Fermeture du mur séparant la bibliothèque de la salle polyvalente et si c'est possible de prévoir des placards de chaque côté.

Prévoir de réparer la porte d'entrée du bâtiment pour la rentrée septembre.

Changer la serrure ou le système de fermeture du panneau d'affichage.

➤ Demandes de matériel

Nous demandons l'installation d'une sonnerie pour la cour de récréation qui retentirait à l'intérieur des bâtiments et à l'extérieur afin de signaler le début et la fin des récréations, celle-ci pourrait être automatisée pour simplifier la répartition du temps de récréation.

Nous souhaiterions renouveler progressivement le parc informatique en demandant 2 ordinateurs.
Nous souhaiterions également équiper une ou 2 classes de TBI ou plus précisément de VPI vidéo projecteur numérique et d'un tableau blanc classique qui permet de coupler l'utilisation du numérique à l'écriture classique sur un tableau.

5) Questions et interventions des représentants de parents

Les questions des représentants de parents portaient sur la violence à l'école, sur la journée sportive organisée en fin d'année scolaire. Ces 2 thèmes ont été intégrés dans le déroulement du conseil.

La question du choix du livre de lecture en CM2 est une question pédagogique qui ne relève pas du conseil d'école mais Mme Capelle se propose tout de même de répondre : « Les enfants vont faire vivre la bibliothèque de l'école en choisissant un livre. J'autorise un livre de la maison pour les élèves en difficultés mais ce n'est pas systématique pour éviter que les élèves prennent un livre déjà lu. Le but est que les élèves lisent un livre pendant les vacances. »

Les représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire de Chilleurs-Aux-Bois condamnent les violences produites au sein de la cour et demandent que des actions immédiates soient prises et adoptées par l'ensemble des personnels encadrants de l'école afin que ce climat d'insécurité dans la cour de récréation cesse.

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 20 juin 2019

Les membres du conseil

Signature du secrétaire de séance : Mme Capelle

Signature de la directrice : Mme Mestre

